

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 25 JUIN 2012

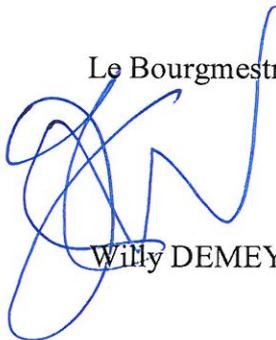
ADDENDUM

M. le BOURGMESTRE

A.D. 84 bis Mise en place d'une cartographie des activités festives à Liège.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
Mme Elisabeth FRAIPONT, Conseillère communale.

120622

Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER



Conseil Communal du lundi 25 juin 2012

Mise en place d'une cartographie des activités festives à Liège.

Considérant que Liège voit, au cours des années, une multiplication d'activités festives (Villages-Foire-Cirques-Festivals-Parades-...) se développer sur son territoire ;

Considérant qu'une Ville existe, notamment, par les manifestations qui s'y passent et le public diversifié qu'elles drainent ;

Considérant que l'une des conséquences de ces événements est l'appropriation d'espaces publics par les organisateurs ;

Considérant que le lieu choisi doit être adéquat quant à sa configuration eu égard à la singularité de l'activité qui s'y développe ;

Considérant que l'occupation de l'espace public doit être pensée d'après le type de manifestation visée et la qualité de vie attendue par les riverains de l'endroit choisi ;

Considérant qu'une « cohabitation » harmonieuse doit être recherchée et un équilibre trouvé ;

Considérant que la réflexion devrait être menée non dans l'urgence de l'obtention d'une autorisation de manifestation mais dans la perspective d'une approche globale annuelle afin de ne pas imposer aux mêmes endroits une répétitivité d'expressivité organisationnelle mais de répartir les activités selon un panachage de quartiers de ville selon le particularisme des activités initiées;

Considérant qu'il serait souhaitable que la Ville de Liège « planifie » les différents rendez-vous événementiels sollicités selon :

- un échéancier réfléchi,
- une nomenclature diversifiée,
- une adéquation spatiale,
- un respect de la qualité de vie attendue par les riverains,
- une pondération sonore respectueuse des normes de l'OMS,
- ... ;

Le Conseil Communal de la Ville de Liège décide de:

-mettre en place une cartographie des activités festives sur le territoire de la Ville de Liège ;

-en conséquence, mettre sur pied un groupe de travail afin de mener une réflexion globale sur le sujet ;

-appréhender les rendez-vous événementiels selon une approche annuelle ;

-apprécier la problématique événementielle eu égard à une transversalité de réappropriation des lieux publics selon des limites structurelles, temporelles, spatiales, sonores, respectueuses de la qualité de vie des Liégeois et des sites naturels voire classés.

La présente délibération a recueilli suffrage(s) positif(s),.....suffrage(s)négatif(s) et.....abstention(s).

Elisabeth FRAIPONT
Conseillère communale